



ANNEXE N° 9

Prévention

Comment parler d'un abus sexuel aux enfants

"Leur en parler, c'est les protéger." Il est important que les enfants soient avertis, car l'auteur d'abus, la plupart du temps, est une personne connue de la victime soit comme connaissance proche (camarade, voisin, chef scout ou animateur de jeunes, baby-sitter, enseignant, patron, collègue de travail, pasteur ou prêtre, responsable spirituel, etc.), soit comme membre de la famille. Le but n'est pas de faire peur aux enfants ni d'entamer leur confiance envers l'adulte en général, mais bien de leur donner des outils pour les aider à comprendre, réagir et si besoin briser le silence.

Les agresseurs profitent de la vulnérabilité des mineurs et des personnes vulnérables, de leur méconnaissance et de leur incompréhension des actes sexuels, de leur dépendance affective et de leur soumission à l'autorité, pour les tromper et les manipuler.

Dans la prévention contre les abus sexuels, les parents tiennent le premier rôle, même si en parler avec son enfant n'est pas facile, cela reste le meilleur moyen de le protéger. Vous pouvez commencer à en discuter avec un enfant de 3 ou 4 ans, à condition d'utiliser un vocabulaire qui lui est familier, en lui donnant des informations claires, comme on le fait pour d'autres questions liées à la sécurité, sans pour autant tomber dans la dramatisation. Le simple fait d'aborder le sujet les invitera à se confier si une situation les a rendus inconfortables.

Plus un enfant est informé, plus il saura apprécier la normalité et l'anormalité d'une situation.

Parler d'amour et de sexualité !

Il est important d'expliquer aux enfants qu'il y a différents types d'amour et qu'une grande personne ne peut être amoureuse d'un enfant. La violence est rarement présente lors des agressions sexuelles auprès des enfants et c'est pour cette raison qu'il faut les sensibiliser.

Parlez de sexualité avec vos enfants pour lui donner des repères et des limites.

- Leur apprendre à comprendre comment leur corps fonctionne, et à connaître leur corps, en donnant une information vraie et adaptée à leur âge : utiliser des mots simples et justes « pénis », « vulve », « vagin » plutôt que « zizi », « zezette », « fofoufous », etc.; faites-le en même temps que les autres parties du corps : yeux, nez, bouche, nombril, pénis, etc., sans insister davantage sur les parties génitales que sur les autres parties du corps.
- Les éduquer à la pudeur, en leur expliquant que leur corps leur appartient et que personne n'a le droit de le toucher sans leur permission : « *Ton corps est à toi* ». Leur expliquer que si quelqu'un touche à leurs parties intimes, ce n'est pas bien, qu'il est mal de les toucher de cette façon et que c'est interdit par la loi.

- Leur apprendre à différencier les gestes, contacts acceptables/appropriés de ceux qui ne le sont pas.

Dans cette éducation à la prévention, laissez aux enfants le droit de refuser un baiser ou une caresse, même venant d'une personne qu'ils aiment ! (Par politesse, les parents forcent parfois, leur enfant à faire la bise à des « quasi-inconnus »...).

- Leur apprendre à oser dire « non » à tout contact physique inconvenant, à s'écouter soi-même quand ça fait « non » à l'intérieur.

Apprendre à différencier les types de secrets : un mauvais secret et un bon secret

Le secret est la tactique principale des auteurs d'abus sexuels : « *C'est notre secret !* ».

Un secret qui les rendrait inquiets, mal à l'aise, qui leur ferait peur ou qui les déprimerait n'est pas un bon secret. Il ne doit pas être gardé mais partagé avec un adulte de confiance.

Il est possible de leur faire comprendre la distinction sans nécessairement donner l'exemple de l'abus. En leur disant par exemple, qu'il y a des secrets qui sont super à garder, comme les cadeaux pour la fête des mères, mais que globalement un adulte qui demande de garder secret quelque chose qu'ils ont fait ensemble, ce n'est pas normal.

Instaurez un climat de communication et de confiance

Le fait d'entretenir un dialogue ouvert avec ses enfants, en leur donnant les mots pour exprimer ce qu'ils vivent de bon ou de moins bon, permet de construire une relation fondée sur la confiance réciproque et cela encouragera vos enfants à vous parler en cas d'abus.

Développer leur confiance en eux, leur esprit critique, leurs capacités de réflexion au travers d'échanges, afin de leur donner des repères pour faire confiance à leur instinct. Définir des limites à vos enfants en leur apprenant le respect, la patience et l'empathie les aidera à vouloir être traités de la même manière.

Avec votre enfant, faites une liste de personnes à qui il peut se confier s'il se sent en danger : un commerçant, un agent de police, quelqu'un de l'école, un voisin, ou les parents d'un copain...

Vous pouvez faire avec eux, le test « *permis de prudence* », réalisé par le ministère de la Solidarité, de la Santé, et de la Protection sociale :
www.prevention.ch/lesabussexuels.html#Jeu-test